



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du vendredi 25 octobre 2013

Membres du Bureau en exercice : 31

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 1.2.2, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 4.1, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 7.1, 7.2.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h40.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Jean-Claude ROY, M. Jean-Pierre MARTIN, M. Nicolas GUILLEMET (jusqu'au rapport 1.2.2), M. Jean-Yves PRALON, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 1.1.1), M. Raymond REYLE (à partir du rapport 1.1.1), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Emmanuel DUMONT, M. Yves GUYEN, M. Marcel FELT, M. Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.1.1), M. Daniel HUOT, M. François LOPEZ, M. Frank MONNEUR, M. Claude PREIONI, M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER, M. Roland DEMESMAY, Mme Danièle POISSENOT, M. Bernard MOYSE, M. Pierre CONTOZ, M. Alain BLESSEMILLE, Mme Françoise PRESSE.

Etaient absents : M. Nicolas BODIN, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Annie MENETRIER, M. Patrick RACINE, M. Serge RUTKOWSKI

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre GOVIGNAUX

Procurations de vote :

Mandants : J.J. DEMONET

Mandataires : J.C. ROY

Délibération n°2013/002262

Rapport n°3.2 - Réseau Entreprendre en Franche-Comté - Soutien financier 2013 du Grand Besançon aux Entrepreneuriales

Réseau Entreprendre en Franche-Comté - Soutien financier 2013 du Grand Besançon aux Entrepreneuriales

Rapporteur : Jean-Pierre MARTIN, Vice-Président

Commission : Economie, Emploi et Insertion

Inscription budgétaire	
BP 2013 et PPIF 2013-2017 « Très petites entreprises »	Montant BP 2013 : 90 000 € (enveloppe globale) Montant de l'opération : 5 000 €

Résumé :

Dans le cadre de sa stratégie de Développement économique 2010-2015, le Grand Besançon a fait de l'entrepreneuriat une priorité. Le présent rapport porte sur la demande de soutien financier du Grand Besançon au réseau « Entreprendre en Franche-Comté » pour l'organisation de la 4^{ème} session des « Entrepreneuriales », dispositif de sensibilisation des étudiants à la création d'entreprise. Le montant de la subvention proposée est de 5 000 €.

I. Le concept des Entrepreneuriales

« Les Entrepreneuriales » est une opération née d'une initiative de « Réseau Entreprendre Atlantique », de KPMG et du Cabinet KIOSE, basés à Nantes. En 2004, les valeurs de réciprocité, de gratuité et de partage ont réuni les trois fondateurs du programme pour porter ensemble ce dispositif de sensibilisation des étudiants à la création d'entreprise.

Le challenge est ouvert à tous les étudiants et élèves de l'enseignement supérieur (à partir de Bac+2).

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- démystifier l'acte de créer une entreprise,
- accompagner la réalisation virtuelle d'une idée nouvelle d'activité par un ensemble d'outils de formation mixant les connaissances et la pratique du terrain,
- découvrir le métier de créateur d'entreprise,
- acquérir des connaissances pratiques sur la démarche de gestion de projet appliquée à la création d'entreprise,
- se découvrir des aptitudes entrepreneuriales,
- manager un projet en équipe pluridisciplinaire,
- acquérir un bagage pour son avenir professionnel,
- concourir en région pour des prix,
- bénéficier d'un réseau d'experts et de chefs d'entreprise.

C'est un programme innovant d'entraînement sur le terrain à la création d'entreprise qui s'étend de novembre à avril de l'année suivante.

Le succès rencontré au cours des trois premières éditions, conduit le réseau « Entreprendre en Franche-Comté » à pérenniser le programme de stimulation à l'entrepreneuriat.

II. Le principe pédagogique

L'équipe pluridisciplinaire, composée de 2 à 4 étudiants, porte un concept nouveau d'activité. Accompagnée mensuellement par des chefs d'entreprise et des coaches, conseillée par les meilleurs spécialistes locaux en création d'entreprise, dotée d'un ensemble de ressources pédagogiques (chèques conseils...), l'équipe confronte son concept nouveau d'activité sur le terrain et élabore son projet d'entreprise au plus près de la réalité économique et financière.

Le calendrier du programme est le suivant :

- recrutement des étudiants,
- constitution des équipes,
- sélection des projets,
- désignation des accompagnateurs,
- soirée de lancement,
- participation aux ateliers (13 au total : revêtant les aspects de management, plan marketing, budget prévisionnel, plan de financement....),
- remise des plans d'affaire,
- jurys,
- remise des trophées.

Après 200 heures de travail sur le terrain (accompagnement par des coaches, des chefs d'entreprise, soirées de formation), les étudiants remettent leur plan d'affaires par écrit.

L'évaluation écrite porte sur des critères proches de ceux de l'analyse d'un plan d'affaires d'un futur créateur :

- adéquation projet / compétences - qualités complémentaires,
- pertinence de l'offre concurrentielle démontrée,
- stratégie exprimée claire et cohérente,
- pertinence du modèle d'affaires,
- cohérence du prévisionnel d'activités et de la trésorerie,
- choix du statut et plan de développement...

Dans un second temps, chaque équipe défend son projet à l'oral devant un jury composé d'un entrepreneur, d'un expert et d'un enseignant.

Une grande soirée de gala est organisée dans chaque région et récompense les étudiants de la promotion.

Ils concourent en région pour 9 catégories de prix :

- les entrepreneuriales au féminin,
- les entrepreneuriales innovation,
- les entrepreneuriales starting-blocks,
- « coup de cœur »,
- « parcours d'entreprendre »,
- « développement durable »,
- « énergie territoire »,
- « excellence », voyage au canada,
- « prix du public » nouveauté 2013 : lors de la soirée des trophées ce prix est décerné par les participants à l'équipe ayant fait la meilleure communication.

III. Bilan de l'édition 2012-2013

Le bilan de l'édition 2012-2013 s'établit comme suit :

- 25 équipes représentant un total de 73 étudiants ont été sélectionnées en novembre 2012,
- 19 équipes ont été nommées pour la soirée de clôture,
- 25 chefs d'entreprises ont été mobilisés,
- la soirée de remise des trophées, organisée à l'ENSMM le 6 avril 2013, a rassemblé 240 acteurs économiques, le directeur de l'UTBM, un représentant du Rectorat en charge de la formation professionnelle initiale et continue, des directeurs généraux des grandes écoles, des élus des collectivités partenaires.

3 comités de pilotage ont eu lieu auxquels était convié un représentant du Grand Besançon.

Les actions en matière de communication engagées sont les suivantes :

- mise en valeur du financement du Grand Besançon :
 - présentation du programme aux enseignants de l'Université, des écoles, des lycées,
 - présentation du programme aux étudiants lors de réunions d'information : à chaque présentation, les participants ont été informés du financement du Grand Besançon, le diaporama intègre les éléments et mentions obligatoires ainsi que le logo du Grand Besançon,
 - participation aux comités de pilotages,
- mise en valeur du financement du Grand Besançon lors de la soirée de Gala de remise des prix à l'ENSMM :
 - sur le carton d'invitation de cette manifestation, le logo du Grand Besançon était imprimé en qualité de partenaire financeur.

IV. Edition 2013-2014

Fort du succès des précédentes éditions, le réseau « Entreprendre » entend pérenniser son action. Cette pérennisation est confortée par trois facteurs :

- l'évaluation par le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur comme programme innovant de qualité,
- le déploiement national du programme des « Entrepreneuriales »,
- les résultats obtenus en Franche-Comté :
 - la demande des étudiants : 25 à 30 sollicitations représentant 70 à 90 étudiants,
 - le passage à l'acte de création d'entreprise d'étudiants ayant participé aux premières éditions des « Entrepreneuriales »,
 - le bénévolat de 30 chefs d'entreprises pour accompagner les étudiants,
 - la participation de l'Université (IAE, droit, médecine, LEA), du rectorat (lycées professionnels) et des établissements d'enseignement supérieur de la région (ENSMM, UTBM, ESTA, IMEA...),
 - l'implication de 18 partenaires (Entreprises, Institutions, Universités, Grandes Ecoles) dans les jurys.

Les points forts du programme reconnus par l'ensemble des partenaires sont :

- la gratuité pour les étudiants,
- la pluridisciplinarité,
- l'apprentissage du terrain,
- l'engagement des étudiants,
- l'accompagnement bénévole par des chefs d'entreprise.

Budget prévisionnel

Poste de dépenses	Budget Réel 2012-2013 (en €)	Budget prévisionnel 2013-2014 en (€)
Coordination Régionale	18 000	17 000
Coaching 600 € / équipe	15 000	17 000
Gestion administrative	17 000	17 000
Soirée de gala et prix	25 000	25 000
Droits d'utilisation des outils du programme ANLE 200 € / équipe	6 000	6 000
Communication	2 000	2 000
Total	83 000	84 000


Poste de ressources	2012-2013	2013-2014
Région Franche-Comté	15 000	15 000
CCIR FC	2 500	2 500
Caisse des Dépôts	5 000	5 000
EPCI Dont CAGB : 5000 €	15 000	15 000
Sponsors privés	17 500	18 500
FEDER	28 000	28 000
Total	83 000	84 000

La participation du Grand Besançon reste inchangée à hauteur de 5 000 €.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur la participation financière du Grand Besançon, à hauteur de 5 000 €, pour la session 2013-2014 de l'opération « Les Entrepreneuriales », portée par le réseau « Entreprendre en Franche-Comté ».

Pour extrait conforme,

Le Président

Préfecture de la Région Franche Comté

 Préfecture du Doubs
 Contrôle de légalité

Reçu le 30 OCT. 2013

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0